

# Plan d'utilisation à longueur d'année du Mont Bellevue

A 3

## Violente bagarre au championnat mondial de hockey junior

# Canada et URSS disqualifiés

PIESTANY, Tchecoslovaquie (PC) — "Le championnat est terminé." C'est par ces mots, adressés aux 5.000 amateurs qui s'étaient entassés dans le petit auditorium de Piestany, que Guenther Sabetzki, président de la Fédération internationale de hockey sur glace, a mis un terme au championnat du monde junior, hier.

### La pire rencontre

Un tournoi qui s'est terminé, selon plusieurs observateurs, par la plus déplorable démonstration de l'histoire du hockey international.

A la 13e minute de la deuxième période du match impliquant le Canada et l'Union Soviétique, les joueurs des deux équipes ont participé à une bagarre générale qui a duré presque 20 minutes.

L'incident a pris naissance lorsque la Soviétique Pavel Kostichkin a cinglé Theoren Fleury, des Warriors de Moose Jaw, avec son bâton. Fleury a répliqué avec ses poings.

Au fur et à mesure que le match progressait, les tempéraments se sont échauffés tandis que l'arbitre norvégien Hans Ronnings se montrait d'une indulgence exagérée d'un côté comme de l'autre.

Une fois le combat amorcé sur la patinoire, Evgeny Davydov a été le premier à quitter son banc, provoquant la mêlée générale.

Débordé par les événements, Ronnings et ses deux juges de lignes ont quitté la patinoire. Les lumières ont été éteintes à un certain moment pour tenter de mettre fin aux hostilités.

Presque 20 minutes plus tard, les joueurs ont finalement regagné leur vestiaire et Sabetzki a convoqué une réunion des diri-

geants de la Fédération internationale. Sabetzki et le bureau de direction, qui comprend un membre de chaque pays représenté au tournoi, se sont réunis pendant 15 minutes avant de décider, par un vote de 8 à 1, de mettre fin à la rencontre, de disqualifier les deux équipes et de rayer de leur fiche les matches joués durant ce championnat.

### Tragédie pour le hockey

"C'est comme si nous n'étions jamais venus ici", a expliqué Dennis McDonald, directeur des opérations de l'équipe canadienne et directeur technique de l'Association canadienne de hockey sur glace.

"Ce genre de situation leur est totalement inconnu (aux Européens)", a ajouté McDonald, précisant qu'il n'était pas du tout surpris par le résultat du vote. "Il s'agit véritablement d'une tragédie pour le hockey, pas seulement le hockey canadien, mais le hockey international également."

Le Canada menait 4-2 à 13:53 de la deuxième période lorsque la mêlée a éclaté dans le territoire canadien.

Les deux bancs se sont vidés et, selon les règlements de l'IIHF, tous les joueurs des deux équipes ont automatiquement écopé d'une inculpation de match pour s'être battus.

Le Canada, détenteur d'une fiche de 4-1-1 pour neuf points, devait vaincre les Soviétiques par la marge de cinq points pour remporter la médaille d'or. L'Union Soviétique, 2-3-1, n'avait aucune chance de médaille.

La disqualification des Canadiens et des Soviétiques permet à la Finlande de décrocher sa première médaille d'or dans ce tournoi annuel.

# la tribune

77e ANNÉE  
No 267

SHERBROOKE, LUNDI 5 JANVIER 1987

Samedi-dimanche: 75 cents - semaine: 45 cents  
Livraison à domicile: \$2.65 par semaine.

## Deux trains entrent en collision dans le Maryland

# 12 morts et 160 blessés dans un déraillement

**BALTIMORE (AFP-Reuter) — Au moins 12 personnes ont été tuées et environ 160 autres blessées, selon un bilan provisoire, dans l'accident d'un train de voyageurs qui a déraillé hier près de Baltimore, dans l'État du Maryland, après avoir percuté un convoi de trois locomotives, ont annoncé les autorités locales.**

Le responsable des opérations de secours, Ralph Nelson, a précisé que huit personnes - six adultes et deux enfants - étaient toujours coincées sous les débris d'une voiture renversée, quelques heures après la collision.

Selon M. Nelson, plusieurs d'entre elles seraient grièvement blessées.

Le bilan pourrait encore s'alourdir car les équipes de secours travaillaient toujours en début de soirée pour dégager de nombreux passagers bloqués dans les voitures accidentées.

Des sauveteurs ont indiqué que la voiture-bar du train n'avait été découverte qu'en fin de soirée, écrasée sous plusieurs autres wagons. Les responsables des opérations de secours n'ont pu dire combien de personnes s'y trouvaient.

### Blessés

Neuf blessés graves ont par ailleurs été évacués par hélicoptère pour être soignés à l'hôpital universitaire du Maryland, à Baltimore.

Les douze wagons du train de voyageurs et les deux locomotives qui les tiraient ont déraillé et quatre d'entre elles, dont le wagon-bar, se sont encastrées les unes dans les

autres, a indiqué un porte-parole de la police.

Le train, le Colonial, qui venait de Washington et se rendait à Bos-

ton (Massachusetts) avec environ 350 passagers à bord, a telescopé un convoi de trois locomotives en début d'après-midi à un aiguillage situé près d'Essex, à quelques kilomètres au nord-est de Baltimore, a indiqué un porte-parole des chemins de fer américains (Amtrak).

Il a précisé que les deux convois se dirigeaient dans la même direction, vers le Nord, et que selon les premières indications, le convoi de trois locomotives, qui devait attendre que le train de voyageurs soit passé, s'est engagé sur la voie principale.

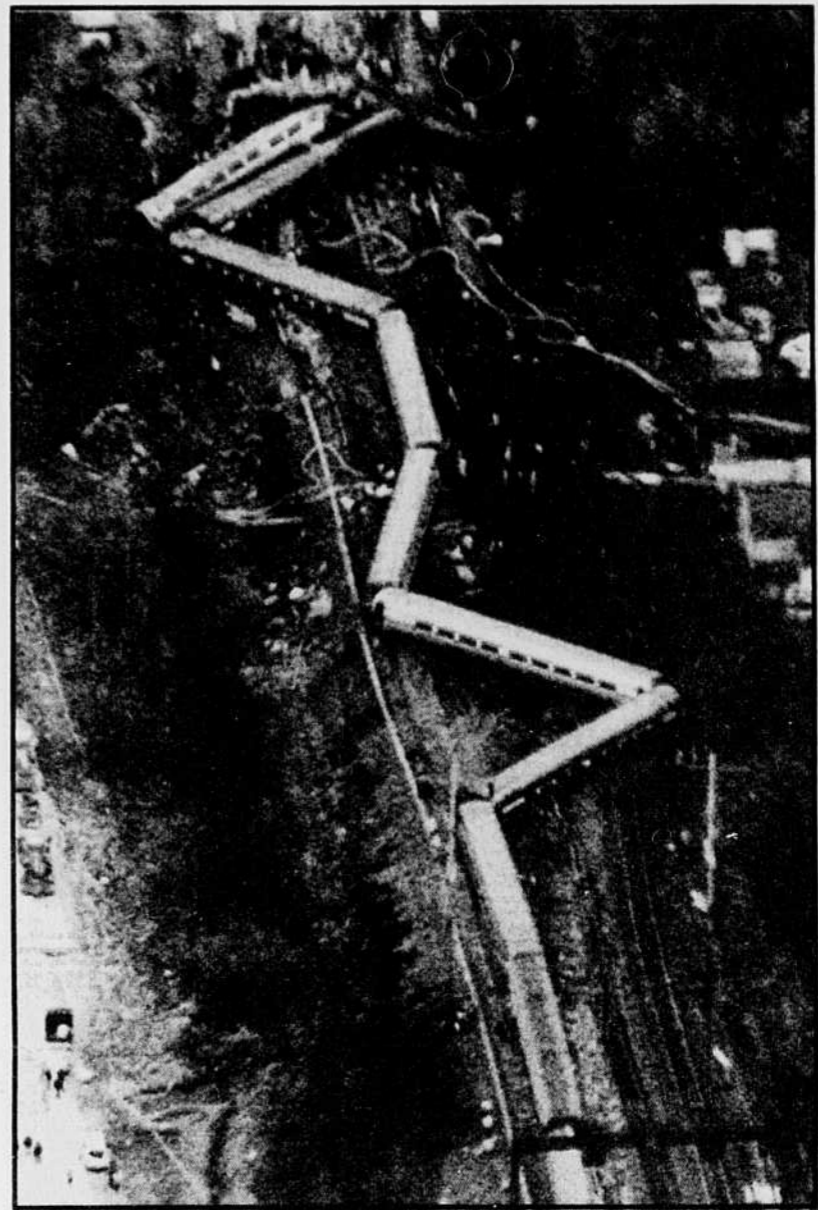
A cet endroit, situé juste avant un pont enjambant un bras de la baie de Chesapeake, les trains de voyageurs circulent habituellement à une vitesse de plus de 170 km/h.

"On était assis et il s'est produit plusieurs détonations, et nous nous sommes retrouvés à terre", a raconté un témoin. L'accident a duré environ 20 secondes, a-t-il précisé, ajoutant: "C'est drôle à combien de choses l'on peut penser pendant un tel laps de temps".

Les enquêteurs gouvernementaux ont été dépêchés sur les lieux de l'accident.

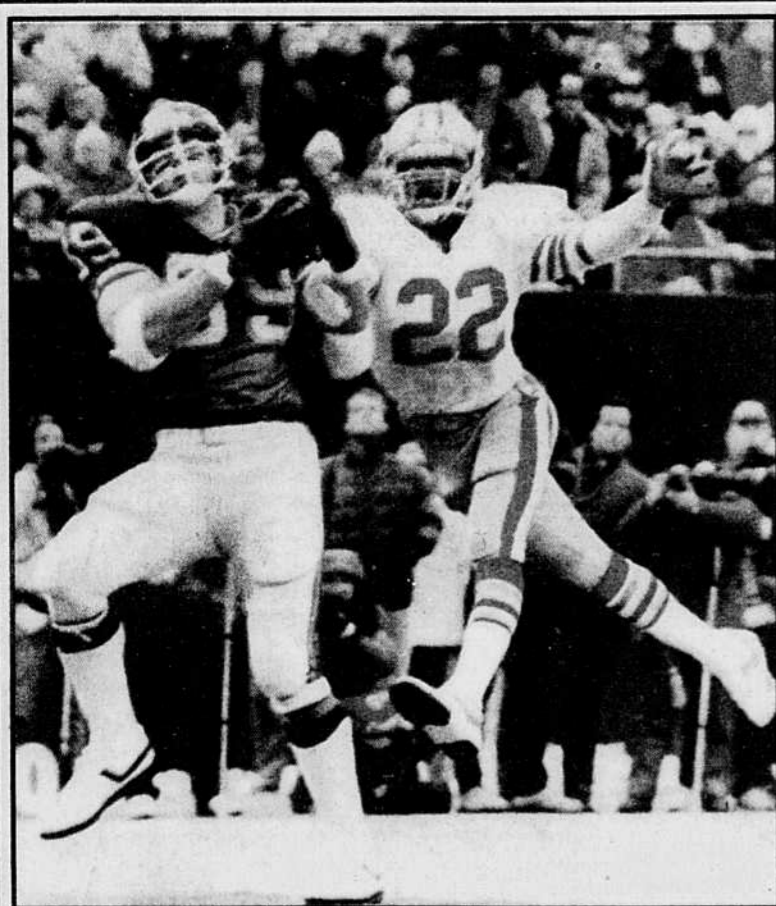
La circulation ferroviaire sur cette ligne très fréquentée qui relie les principales métropoles de l'Est des États-Unis a été interrompue pour une durée indéterminée.

Plusieurs centaines de voyageurs rentrant chez eux après la fin de semaine étaient bloqués dans les gares.



(Laserphoto AP)

En route pour Boston avec 350 passagers à bord, le train Colonial a heurté un convoi de trois locomotives, ce qui a provoqué la tragédie.



Se libérant de Tim McKyer des 49ers de San Francisco, Mark Bavaro des Giants de New York complète une passe de 24 verges pour réussir le premier touché, dans une victoire des siens, hier, par la marque de 49 à 3. Les Giants devront maintenant affronter les Redskins de Washington, alors que les Broncos de Denver se mesureront aux Browns de Cleveland dans l'autre finale de conférence.

# Les Giants à un gain de la finale du Super Bowl

D 1

## Sinistre de 96 morts dans un hôtel de San Juan de Porto Rico

# Une main criminelle aurait causé l'incendie

**SAN JUAN (PC-AP) — L'incendie de l'hôtel Dupont Plaza, de San Juan, qui a fait 96 morts le Jour de l'an, est d'origine criminelle, a annoncé hier le ministre portoricain de la Justice, M. Hector Rivera Cruz.**

"Nous avons déterminé l'origine du sinistre et nous savons comment les flammes se sont étendues, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Nous avons conclu qu'il s'agit d'un incendie criminel."

Hector Rivera Cruz a précisé que les enquêteurs n'ont trouvé aucune preuve de la présence d'explosifs ou de bombes.

### Substance inflammable

Il a cependant expliqué qu'une "substance inflammable" avait été utilisée pour mettre le feu, mais il a refusé de donner quelque détail que ce soit à propos de cette substance, alléguant que des analyses de laboratoires restaient à être complétées.

A propos du ou des auteurs de cet incendie criminel, l'enquête se poursuit. "Nous tentons d'établir la responsabilité de tout groupe relié aux opérations de l'hôtel, a déclaré le ministre. Pour l'instant, nous n'écartons personne ni aucun groupe."

Les enquêteurs de l'équipe spéciale du département américain du Trésor, les agents du FBI et d'autres policiers sont parvenus à la conclusion d'un incendie criminel à partir de preuves trouvées dans l'hôtel de 20 étages ravagé par les flammes mercredi dernier, a-t-il dit.

Le ministre Rivera Cruz a déclaré que ces preuves vont être trans-

mises au Bureau des alcools, tabacs et armes à feu, près de Washington.

Quatre-vingt-quatre cadavres, calcinés pour la plupart, avaient été découverts dans les ruines de cet hôtel de luxe. Un des blessés avait succombé la nuit du drame à l'hôpital et une 96e victime est décédée, hier, à l'hôpital Ashford.

Plus de 140 personnes ont par ailleurs été brûlées, blessées ou plus ou moins gravement intoxiquées par la fumée. Quelque 20 personnes étaient encore hospitalisées, hier. La plupart des 800 clients de l'hôtel était constituée de touristes américains.

### Conflit syndical

Le gouverneur de Porto Rico, une dépendance américaine, M. Rafael Hernandez Colon, a répété à plusieurs reprises, hier, qu'un conflit syndical régnait dans l'hôtel et que cela pouvait constituer un facteur de l'incendie. Il s'est toutefois refusé de blâmer quelque groupe que ce soit.

La direction du local 901 des Teamsters, qui représente environ 250 employés de l'hôtel, sur plus de 400, a nié tout lien entre l'incendie et le conflit syndical.

Le secrétaire-trésorier syndical Jose Cadiz a déclaré aux journalistes, samedi, qu'il croyait que l'enquête allait démontrer que l'incendie est dû à un accident: "J'espère,

mon Dieu, qu'aucun syndiqué n'a pu mettre le feu."

### Mécontentement

Les restes des deux Canadiennes qui ont trouvé la mort dans l'incendie du Dupont Plaza ont été rapatriés samedi soir. Les deux victimes sont Mmes Lily et Jean Fogel, âgées d'une quarantaine d'années et demeurant à Toronto.

Les survivants d'origine canadienne ont fait savoir, vendredi, leur mécontentement face au sort qu'on leur a réservé après l'incen-

die. Plusieurs se sont également plaints du fait que ni la direction du Dupont Plaza, ni la compagnie aérienne Wardair, ni l'agence de voyages responsable de leur séjour à Porto Rico ne les avait avertis du conflit syndical qui régnait au luxueux hôtel de San Juan.

Selon les chiffres fournis par M. Michael Francomb, un agent consulaire canadien dépêché sur les lieux, 76 Canadiens, dont les deux Torontaises qui sont mortes dans l'incendie, séjournaient au Dupont Plaza le jour où les flammes ont ravagé l'hôtel.

## AUJOURD'HUI

5e jour de l'année

**TEMPÉRATURE:** passages nuageux. Minimum de -15 à -17 et maximum de -5 à -7. **ENSOLEILLÉ:** -17 — -5° C. **LEVER SOLEIL:** 7 h 27. **COUCHER SOLEIL:** 16 h 19. **DEMAIN: VARIABLE**  
Estrée, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Minimum de -11 à -13 et maximum de -3 à -5. Demain: également ciel variable et doux.

CAHIER "A"		CAHIER "C"	
Sherbrooke et régional.....	A 2 à 6	Économie.....	C 1
Québec.....	A 7	Petites annonces.....	C 3 à 5
CAHIER "B"		Décès.....	C 8
Forum.....	B 1	International.....	C 5
Éditorial.....	B 2	CAHIER "D"	
International.....	B 3	Sports.....	D 1 à 4
Vivre en '87.....	B 4	International.....	D 5
De tout et de tous.....	B 5	Arts et divertissements.....	D 6 et 7
Agro-alimentaire.....	B 6		
National.....	B 7		

PLUS DE  
**20,000\$**  
EN  
**PRIX**

Les **100** noms  
*Chanceux*  
de **la tribune**

40 bons d'achat de 100\$ de J.M. SAUCIER ELECTRONIQUE  
1 chaîne stéréo de J.M. SAUCIER ELECTRONIQUE  
8 tables au laser de J.M. SAUCIER ELECTRONIQUE  
1 auto Mercury Tracer de LE VOITURIER INC.  
(voir page intérieure)

## La caméra a surpris

• photos de Bernard Vanier



Michel Sauvé, de la rue Cambrai, a dû redoubler d'ardeur pour dégager son véhicule de la neige.



Jean-Paul Beaudoin, de la rue St-Denis, sur son 'trois-roues' équipé d'une charrue.



Gilles Guillemette, de la rue St-Denis, qui nettoyait son entrée à l'aide d'une souffleuse.

## En motoneige

# De plus en plus de touristes sur les sentiers de l'Estrie

par Daniel FORGUES

SHERBROOKE — Même si la véritable saison de la motoneige n'a pas démarré aussi rapidement en Estrie qu'ailleurs au Québec, les sentiers de l'Estrie accueillent de plus en plus de touristes Américains et les amateurs viennent de tous les coins du Québec se balader en Estrie, croit le vice-président de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, Clément Robitaille.

De plus, explique M. Robitaille, le sport de la motoneige reprend tellement vite en Estrie qu'il y a déjà plusieurs semaines que certains modèles de motoneiges ne sont plus disponibles chez les concessionnaires, tellement les ventes de véhicules neufs ont été bonnes.

Lente à démarrer à cause du doux temps survenu depuis la tempête du siècle en novembre, la saison de la motoneige a connu son véritable coup d'envoi avec les chutes de neige enregistrées en Estrie en fin de semaine.

### Valcourt

Le Festival international de la motoneige, à Valcourt, est en partie responsable de l'affluence de touristes en motoneige, de confier M. Robitaille puisque la région s'est fait connaître avec ce Festival dont la cinquième édition doit se

dérouler à Valcourt du 4 au 8 février.

"Il est maintenant impossible d'obtenir une réservation dans les hôtels de la région près des sentiers de motoneige, tellement les gens prévoient venir à notre cinquième Festival international", d'ajouter M. Robitaille.

La dernière édition du festival de la motoneige a généré 1 million \$ de retombées économiques en Estrie.

Comptant 22 clubs affiliés à la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, l'Estrie offre près de 2.000 kilomètres de sentiers entretenus aux amateurs de motoneige. L'an dernier 6.500 Estriens étaient membres d'un club ou l'autre de motoneigistes.

### Regain de popularité

Selon le vice-président de la Fédération, l'Estrie comme le Québec connaît un regain de popularité cet-

te année et ce sont maintenant les 20-30 ans qui semblent vouloir prendre la relève des motoneigistes dans la quarantaine qui n'ont pas cessé de rouler en motoneige depuis les années '70.

Au fil des ans, la motoneige est devenue un produit touristique important au Québec, croit M. Robitaille.

Plusieurs groupes de motoneigistes partent maintenant en vacances sur les sentiers durant une et même deux semaines au lieu de se payer un voyage dans le Sud. La plupart des clubs de motoneigistes, en Estrie et au Québec organisent depuis ou cinq excursions de deux jours pour leurs membres durant la saison", de révéler M. Robitaille, lui-même un amateur de motoneige dans le secteur du lac Brompton.

En calculant l'impôt des travailleurs affectés à la fabrication de motoneiges au Québec, la taxe de vente sur les motoneiges ainsi que sur les pièces, les frais d'immatriculation et les dépenses des motoneigistes, l'industrie de la motoneige génère près de 16 millions \$ de revenus au Québec. Il est toutefois impossible d'obtenir des données précises quant à ces revenus dans les différentes régions du Québec.



Clément Robitaille

## Jusqu'à 100 \$ d'amende pour le conducteur d'un "3-roues" pris dans un sentier de motoneige

SHERBROOKE (DF) — Les véhicules de type "3-roues" devront se trouver d'autres sentiers que ceux entretenus par les clubs de motoneiges, certaines compagnies d'assurances ayant décidé de ne plus couvrir les accidents survenus sur les sentiers où les clubs de motoneigistes tolèrent ce type de véhicules, a déclaré hier Clément Robitaille, vice-président de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.

La loi prévoit d'ailleurs que les patrouilleurs d'un club de motoneigistes peuvent émettre un billet

d'infraction à un opérateur d'un "3-roues" pris sur un sentier de motoneige. Le prix de ce billet est gé-

néralement de 45 \$, mais certains clubs ont haussé l'amende à 100 \$ tellement les "3-roues" constituent un problème dans les sentiers.

### Pas de guerre

"Je ne veux pas déclarer la guerre aux "3-roues", j'en utilise un depuis des années, mais il s'agit tout simplement de faire comprendre aux gens que la place des "3-roues" n'est pas dans un sentier de motoneige", de dire M. Robitaille.

Il soutient d'ailleurs que certains clubs comptent réclamer des dommages à l'opérateur d'un "3-roues" qui sera pris dans un sentier et qui aura brisé les pistes entretenues de motoneige.

"La plupart du temps, ce ne sont pas des adultes qui utilisent nos sentiers avec ce type de véhicule, mais ce sont plutôt des jeunes avec le véhicule de leur parents et ces derniers ne savent souvent pas ce que leurs enfants font avec les "3-roues", de confier le vice-président.

Les clubs de motoneigistes doivent détenir une police d'assurance pour leurs sentiers et ce sont les assureurs, a expliqué M. Robitaille, qui ont avisé les clubs de ne pas tolérer de "3-roues" dans les sentiers sinon ils risquaient de ne pas obtenir une indemnité en cas d'accident.

En plus de détruire les sentiers, les "3-roues" constituent un danger sur un sentier quand une motoneige y circule à vive allure.

De plus, les propriétaires ayant accepté qu'un sentier de motoneige passe sur leur terrain en hiver ne trouvent pas drôle le fait que ces sentiers soient utilisés le reste de l'année par les "3-roues" dont le passage répété brise le terrain. Certains propriétaires craignent maintenant de céder un droit de passage pour un sentier de motoneige de crainte que les sentiers soient utilisés par les "3-roues".

"Je sais que ce n'est pas drôle pour un propriétaire de "3-roues". Ils vivent ce que les motoneigistes ont vécu il y a une quinzaine d'années", a conclu M. Robitaille.

## Heurté par un chauffard en voulant aider un automobiliste en panne

SHERBROOKE (DF) — Un automobiliste tout juste descendu de sa voiture pour venir en aide à un conducteur dont la voiture était en panne, a été frappé sur la route samedi soir par un troisième conducteur qui s'est empressé de prendre la fuite.

Mario Ruel, 26 ans, de Bromptonville, circulait sur la rue Queen nord vers 23h30 samedi quand il a aperçu un automobiliste en panne sur le bord de la route.

Voulant aider cet automobiliste, Mario Ruel a garé sa voiture en bordure de la route et est descendu pour aller à la rencontre du conducteur.

Il était descendu de son auto de-

puis quelques secondes à peine quand une troisième voiture a passé et l'a frappé sans s'arrêter. Le chauffard circulait en direction de Bromptonville et l'accident s'est produit à la hauteur du 3050 Queen nord.

Le blessé a été transporté au centre hospitalier Sherbrooke tandis que les policiers se mettaient à la recherche du chauffard dont on était encore sans nouvelle hier soir.

## Fleurimont aura ses 50 ans le 7 août

FLEURIMONT (DD) — La ville de Fleurimont aura 50 ans le 7 août prochain et pour l'occasion une foule d'activités sont prévues tout au long de l'année afin de rendre hommage aux fondateurs et fêter le demi-siècle d'existence de la municipalité.

Hier matin, lors des cérémonies d'ouverture des festivités, une messe a été célébrée par l'archevêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, accompagné des curés Gilles Paré, de la paroisse Notre-Dame de la Protection, Jean-Marc Berger, de Notre-Dame de l'Assomption, ainsi que de Marcel Poirier, curé de Beauvoir et de Yves Legaré, curé de Bromptonville.

Selon le président Lafontaine, "le point culminant des fêtes aura lieu durant les journées des 7, 8 et 9 août prochain, alors que nous aurons 'Orford hors les murs', pour un feu d'artifice musical".

Hier midi, le maire Julien Ducharme, qui est en poste depuis 1966, a déclaré: "C'est une grande fête, et il y a beaucoup de fondateurs qui sont encore ici. C'est une occasion de leur rendre hommage."



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Le président des Fêtes du 50e anniversaire de fondation de Fleurimont, l'échevin Guy Lafontaine, à gauche, et le maire de la municipalité Julien Ducharme, à droite, ont dévoilé hier la plaque commémorative du cinquantenaire de Fleurimont.

Le maire de Fleurimont, Julien Ducharme, ainsi que le président des fêtes, Guy Lafontaine, ont par ailleurs dévoilé une plaque commémorative.

Le relationniste pour les fêtes du 50e, Gaston Lamontagne, a indiqué que plusieurs activités sont prévues d'ici la fin de 1987, notamment les "Fêtes au village" le 24 janvier, dans le cadre du carnaval.

Les détails du programme pour l'année restent à être précisés.

ainsi qu'à tout ceux qui sont ici depuis les débuts".

Le début des festivités a certes remporté un succès, puisque quelques centaines de personnes ont participé, hier, à la messe, puis à un brunch, avant d'assister au dévoilement de la plaque commémorative.

Au moment de sa fondation, la municipalité de Fleurimont se nommait Ascot nord et faisait partie du canton d'Ascot. Elle compte aujourd'hui 13.000 habitants.

*carnet*

**King wellington**  
REDIGÉE COLLABORATION

Chantal Chartier Lemire se dit certaine d'être inscrite dans le livre des records puisqu'elle a réussi à se fracturer un doigt en replaçant les couvertures sur un lit.

- 0 -

Lorsque Jean Perrault rentrera de vacances ce matin, il ne parlera que d'informatique... et de la patience dont il lui a fallu faire preuve pour apprendre à utiliser certains logiciels.

- 0 -

Claude Picard a enfin pu mettre à l'épreuve la souffleuse à neige qu'il avait reçue en cadeau et c'est toute une rue qu'il a déblayée après avoir nettoyé sa cour.

- 0 -

Jean-Guy Dussault voulait tellement passer des Fêtes propres qu'il s'est arrangé pour faire passer son chèque de paye dans la lessiveuse avec le résultat qu'il a dû en commander un autre, l'original ne pouvant être présenté à la banque.

- 0 -

Marc Piquette croit dur comme fer qu'en jouant au hockey il est nécessaire de souiller ses vêtements avec de la peinture pour tromper la vigilance de l'équipe adverse.

- 0 -

Si jamais des glissades d'eau sont installées au Mont Bellevue, Jean-Claude Tremblay soutient qu'il sera le premier à effectuer le trajet... pour tester la solidité des glissades.

- 0 -

Je suis un privilégié, les éboueurs sont venus une fois chez moi en 2 semaines.

Il y a tellement d'années que Julien Ducharme est maire de Fleurimont que certains se demandent si ce dernier n'était pas conseiller il y a 50 ans lors de la fondation de Fleurimont.

- 0 -

Même s'ils participent activement à l'organisation des festivités du 50e anniversaire de fondation de Fleurimont, Guy Lafontaine et Gaston Lamontagne jurent que cet anniversaire ne coïncide pas tout-à-fait avec le leur.

- 0 -

Bien que prête depuis le 27 décembre, Michelle Charest de Lac-Mégantic tente toujours d'obtenir le titre de 'premier bébé de l'année' pour l'enfant qu'elle attend avec impatience.

**J.A. Robert**  
Fourrure

LA VENTE DE  
**JANVIER**  
sur toutes les  
**FOURRURES**  
20%, 30% et plus  
582-4006  
1084, King Ouest  
Sherbrooke

## Résultats

**Tirage du SAMEDI 87-01-03**

**649**      3 11 16 23 47 49      tirage complémentaire: 25

	GAGNANTS	LOTS	MONTEMENTS
Prochain tirage:	6/6	4	1 809 158.60\$
MERCREDI 87-01-07	5/6+	9	102 854.80\$
	5/6	404	1 752.20\$
Gros lot (approx.):	4/6	22 016	61.80\$
	3/6	378 824	10.00\$
	Ventes totales:		20 518 874.00\$

NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS	
1366977	1 000 000 \$	1535023	1 000 000 \$	
366977	100 000 \$	535023	100 000 \$	
66977	5 000 \$	35023	5 000 \$	
<b>Super Loto</b>	6977	250 \$	5023	250 \$
	977	50 \$	023	50 \$
	77	10 \$	23	10 \$

Tirage du 87-01-04

**Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.**

Diffusion des tirages: 20 h 27 à Radio-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**la tribune**      1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**YVON DUBÉ**  
Président et Éditeur

**JEAN VIGNEAULT**  
Rédacteur en chef

**FRANCOIS VAILLANCOURT**  
Directeur du service de la publicité

**GASTON GAGNÉ**  
Directeur du service du tirage

**Téléphones:**  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelots et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Courrier de deuxième classe  
Enregistrement No 1539

# Pour que le centre de ski soit utilisé 12 mois par année Des glissades d'eau au Mont Bellevue?



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Pour la première fois depuis 25 ans, l'an dernier, le centre de ski du Mont Bellevue réussissait à autofinancer ses activités d'hiver. Plus de 4,000 personnes s'y sont rendues en fin de semaine.

par Daniel FORGUES  
**SHERBROOKE** — Verra-t-on un jour des glissades d'eau au Mont Bellevue comme on en trouve actuellement dans la plupart des grands centres de ski?

Pour le conseiller Jean Perrault, l'idée est réalisable et une chose est certaine: il faudra un jour ou l'autre faire en sorte que le Mont Bellevue soit exploité pleinement douze mois par année.

A cet effet, le conseiller compte bientôt demander la formation d'un nouveau comité pour le développement du Mont Bellevue, comité dont il assumait la présidence lors de la précédente administration municipale.

"Le comité devra voir à adopter un plan de développement pour le Mont Bellevue", a dit M. Perrault.

L'idée de glissades d'eau ou de glissades sèches au Mont Bellevue n'est pas nouvelle en soi puisque le précédent comité de développement avait déjà abordé le sujet sans toutefois prendre une position officielle.

## Subventions

En attendant, le conseiller Perrault se dit confiant que la Ville puisse obtenir deux subventions demandées dans le cadre du programme provincial PADEL.

Grâce à ces subventions, la Ville pourrait procéder à l'agrandissement du chalet de ski ainsi qu'à l'amélioration de l'éclairage des pentes de ski.

Le projet commanderait des investissements de 750,000 \$ (500,000 \$ pour le chalet et 250,000 pour le système d'éclairage) et la Ville a déjà prévu à son budget la moitié de cette somme si Québec s'engage à verser l'autre moitié.

"Mais ce n'est pas tout. Du à l'affluence que l'on connaît au Mont Bellevue depuis deux ans, il faut songer à améliorer les pistes, les agrandir et même en faire d'au-

tres. On pourrait même prévoir un autre remonte-pente destiné aux enfants débutant le ski alpin", de confier M. Perrault.



Jean Perrault

## A l'année longue

"L'an dernier, c'était la première fois en 25 ans que le Mont Bellevue réussissait à autofinancer ses activités d'hiver. La prochaine étape sera d'opérer pleinement le Mont Bellevue à l'année longue", d'ajouter le conseiller.

Deux genres de glissades sont actuellement opérées dans les grands centres de ski comme celui de Bromont: les glissades d'eau et les glissades sèches où l'on prend place sur un traineau pour glisser en bas de la montagne.

Pour le conseiller Perrault, il faudra peser les pour et les contre avant de décider quel genre de glis-

sades on pourrait aménager sur les pentes du Mont Bellevue.

En même temps que les glissades d'eau, on pourrait aménager une piscine tandis que si l'on optait pour des glissades sèches, ces dernières pourraient être utilisées plus fréquemment à la période estivale et même automnale, compte tenu

que le temps frais n'empêche pas leur utilisation, contrairement aux glissades d'eau.

En attendant, toutefois, il faudra tout d'abord reformer un comité de développement du Mont Bellevue et étudier les différents plans d'aménagement qui auront été comman-

## Les ventes de billets de saison ont presque triplé en deux ans

**SHERBROOKE (DF)** — Les ventes de billets de saison ont doublé depuis un an au centre de ski du Mont Bellevue et presque triplé depuis deux ans, mais on ne songe pas encore à limiter l'émission de ces billets, a déclaré hier midi le gestionnaire du Mont Bellevue, Jean-Claude Tremblay.

Ce phénomène, il l'attribue à l'installation d'un nouveau télésiège entré en opération l'an dernier, à une bonne formule de marketing et à l'excellence du travail de la "famille" de gens travaillant au Mont Bellevue.

Rappelons que la Ville avait acheté un télésiège usagé dans la région de Québec au montant de 50,000 \$. Une fois installé, le télésiège a coûté à Sherbrooke la somme de 300,000 \$ alors que le seul achat d'un télésiège neuf et semblable aurait nécessité des déboursés de 700,000 \$ sans compter les frais d'installation.

"Avant, on ne vendait jamais plus de 150 billets de saison par année pour les pistes du Mont Bellevue. L'an dernier, avec l'entrée en opération du télésiège, la vente de billets de saison a grimpé à 700. On croyait en vendre 1,000 cette année et nous sommes rendus à 1,300", de dire Jean-Claude Tremblay.

"Notre centre de ski est mainte-

nant rendu un centre à caractère familial et on note que ce sont maintenant les jeunes qui amènent leurs parents faire du ski alors que le phénomène était plutôt le contraire il y a quelques années à peine. On note également que les gens semblent délaisser la pratique du ski de fond pour faire du ski alpin", d'ajouter le gestionnaire.

Selon lui, plusieurs jeunes de moins de 15 ans sont titulaires d'un billet de saison au Mont Bellevue.

"C'est un excellent endroit pour débuter dans le ski alpin et se dégoûter", dit-il.

La population étudiante de 15-20 ans semble toutefois préférer les centres de ski plus imposants, une fois l'expérience du ski acquise.

La formule du Mont Bellevue est réussie: 4,000 amateurs de ski s'y sont rendus en fin de semaine et même avec des remontées-pentes capables d'accueillir 3,000 personnes à l'heure, il fallait parfois faire la file!

## Opérateur de charrue à la Ville de Sherbrooke

# "Quand j'ai fait 12 heures, j'aime bien ça relaxer"

— Richard Houde

**SHERBROOKE (DF)** — "Quand j'ai fait douze heures sur le camion, j'aime bien ça me relaxer un peu", confie Richard Houde en ne quittant pas la route des yeux au volant du camion "dix roues" vert, jaune et blanc, portant l'emblème de la Ville de Sherbrooke sur les portières.

Juste au moment où le moteur rugit, la transmission grince et le filtre à air siffle, deux charries s'abaissent simultanément à l'avant du camion, secouant la cabine et créant un nuage de neige sale qui

s'abat dans le pare-brise. "C'est toujours comme ça, la neige revient vers le camion et on ne voit plus rien", dit celui qu'on surnomme "Ricky" chez les cols bleus de la Ville de Sherbrooke.

Pendant huit ans, il a conduit une niveleuse pour la Ville, été comme hiver. Puis, il y a quatre ans, il a délaissé ce qu'on appelle communément le "grater" pour prendre le volant d'un puissant camion "Mack" équipé d'une charrue à l'avant et d'une charrue de côté en forme d'aile qu'on lève et abaisse à la volonté... presque à la vitesse de l'éclair.

Imposant comme pas un, accusant un certain millage, la cabine

bourrée de manettes et ressemblant à un cockpit étonnamment propre avec comme unique décoration un macaron à l'emblème de "Sherbrooke plus qu'une ville", le camion conduit par Richard Houde se faufile en des endroits où un conducteur novice ferait des bévues à coup sûr.

## "Runne de campagne"

Depuis 12 ans, l'hiver, il débaille rues et routes dans les secteurs du chemin de Brompton, de la rue Duvernay et du parc industriel. "La runne de campagne" comme on l'appelle. Plus de 70 kilomètres qu'il parcourt habituellement en sept heures.

L'été, il conduit le même camion qu'on affecte aux travaux de la division Aqueducs et égouts. Quand c'est tranquille, "Ricky" conduit son camion jusqu'à Sorel où il prend un chargement de sel destiné à gonfler les provisions aux Travaux publics, et économiser des frais de transport exigés quand la Ville ne peut libérer des camions pour la livraison de son sel.

"Quand tu fais la même 'runne' pendant 12 ans, tu connais les moindres détails des rues que tu nettoies et tu connais même les gens... ceux qui t'aiment et ceux qui t'aiment moins", dit Richard Houde avec un regard souriant.

"Ce que je crains le plus, ce sont les 'manhole' (trous d'homme) qui dépassent de l'asphalte. Il y en a deux sur ma 'runne'. Quand tu lèves pas ta charrue à temps et que tu frappes ça, on dirait que le camion va casser en deux".

Le mastodonte rugit à nouveau, son conducteur actionne des manettes sans les regarder, par habitude, et la charrue de côté s'élève près de la portière. Avec une largeur de 22 pieds, les deux charries n'auraient pu passer sans accrocher la voiture stationnée.

## La nuit

"La nuit, ça va bien, il n'y a presque pas d'autos de stationnées dans les rues. Mais quand on arrive un peu en campagne, comme sur Duvernay et qu'il y a pas mal de neige, on a de la misère à distinguer la route. Il faut faire attention, surtout quand c'est glacé", confie le conducteur.

Visiblement fier de conduire un peu comme un jouet l'un des camions les mieux équipés pour nettoyer les rues de Sherbrooke, Richard Houde aime son travail.

## Entrées de cour

Quand une rue a été débarrassée et qu'il y repasse, il prend soin de ne pas boucher à nouveau les entrées de cour. "On sait qu'il y a des citoyens qui n'aiment pas ça et qui ne se gênent pas pour appeler nos patrons. On ne peut pas faire autrement bien souvent", dit-il.

"Ce que je trouve de platte, c'est que moi aussi je dois pelleter quand

j'arrive chez nous après 12 heures de travail sur le camion", dit-il en riant.

Ce qu'il déteste? "C'est quand tu débailles et que des automobilistes tentent de te doubler ou que tu vois un automobiliste pas sûr de lui venir vers le camion à toute vitesse", répond tout de suite le col bleu.

Souvent de garde au cas où il fe-

rait tempêter. Richard Houde doit aussi entrer au travail quand il ne s'y attend pas. Car en cas de tempête, on ne ménage pas les effectifs.

Samedi, il est entré au boulot à 3h30 et à midi, il conduisait toujours son camion... avec, comme passager, un journaliste avant peine à prendre des notes tellement la cabine était inconfortable...

## Jusqu'à 15,000 tonnes de sel en une saison

**SHERBROOKE (DF)** — "Le Huit-Est, un coup de charrue, ça ferait du bien" grésille la radio au deuxième étage de l'édifice des Travaux publics, sur Terrasse Galt, où le chef de Division Renaud Duquette planifie le débaillement des rues de Sherbrooke.

"C'est ici que les opérateurs se rapportent et qu'on les dirige dans les secteurs déterminés avec des abrasifs selon la température et l'importance de la chute de neige", confie Renaud Duquette.

Pour les opérateurs de charrue, de tracteur ou de niveleuse affectés au débaillement en hiver, le territoire de Sherbrooke est divisé en trois

Dans la nuit, on trouvait donc dans les rues quelque 27 charrues, sept tracteurs à chenilles pour les trottoirs, cinq tracteurs et deux chargeuses.

"Pour une tempête normale, nos hommes réussissent habituellement à effectuer leur circuit en huit ou douze heures. Mais ça varie selon la température, la quantité de neige, l'heure de la tempête, le jour de la tempête", précise Renaud Duquette.

Les camions font sans cesse la navette entre le garage des Travaux publics et leur circuit afin de faire plein de carburant et d'abrasifs.

Un camion de type "10 roues" peut transporter jusqu'à 12 tonnes de sel.

Or, avec ces 12 tonnes de sel, le camion ne pourra couvrir la rue King plus loin que la rue Léger à partir de la Terrasse Galt.

Certains hivers, on peut épandre dans les rues de Sherbrooke jusqu'à 800 tonnes de sable, 6,000 tonnes de pierres et 15,000 tonnes de sel qu'on achète à un prix moyen de 46 \$ la tonne.

Chaque circuit possède sa "recette" d'abrasifs. En certains endroits on étendra du sable contenant trois pour cent de calcium et en d'autres endroits on n'épandra que de la petite pierre.

Les "recettes" varieront également avec la température extérieure: le sel n'est plus efficace à -20 degrés et on doit y ajouter un faible pourcentage de calcium afin de lui redonner son efficacité. Le calcium, lui, est efficace jusqu'à -50 degrés mais une trop forte concentration rend l'asphalte non seulement dangereuse, mais l'abime également.

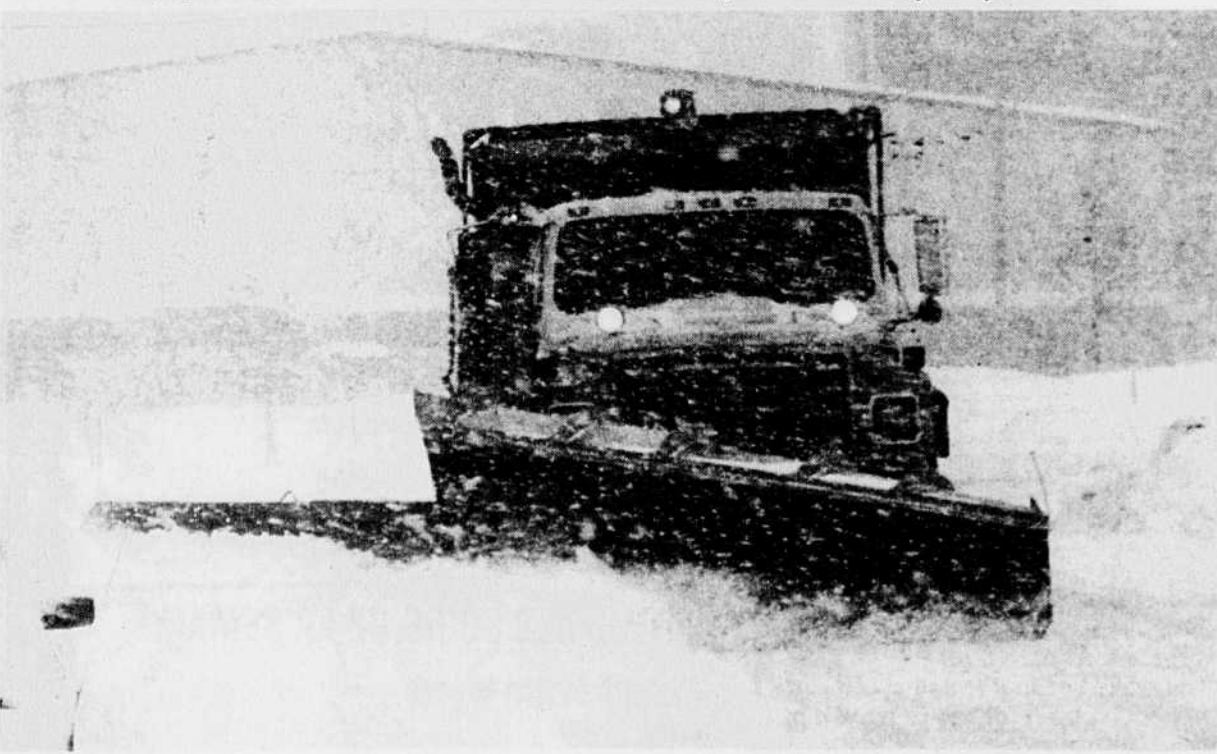
Et pendant qu'on débaille et qu'on étend des abrasifs chaque opérateur rend ses comptes par radio à son chef d'équipe qui, lui, rend ses comptes au chef de Division.

Comme il n'y a pas d'heure pour une tempête de neige, il n'y a pas d'heure pour débayer et les opérateurs travaillent donc de jour comme de nuit, de semaine, comme de fin de semaine.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Richard Houde au volant du camion de la Ville qu'il conduit depuis quatre ans.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

La conduite d'une charrue ne peut être laissée à un chauffeur à ses débuts tellement il n'est pas facile de fauiller le lourd véhicule dans les rues de la ville.



Renaud Duquette

quartiers divisés à leur tour en circuits. Le Huit-Est, par exemple, indique le circuit huit dans le quartier Est.

Samedi matin, pas moins d'une quarantaine d'opérateurs se sont rapportés à un moment ou l'autre au comptoir où, debout, Renaud Duquette planifiait le débaillement.

## Effectifs complets

Dès 23h30 vendredi, six charrues étaient à l'oeuvre dans les rues de Sherbrooke, puis, à 3h30, les effectifs au complet entraient au travail.

"BINGO-RAPIDO-TIRAGE 500"

AUJOURD'HUI DANS

la tribune

Le mont Major à Coaticook

# L'idée d'aménager des pistes de ski examinée sérieusement

par Jacques BOUCHARD  
COATICOOK — Les adeptes de sports d'hiver et plus particulièrement les membres du Club de ski "Snow Snake" ont accueilli avec beaucoup de joie la manne blanche qui a enseveli toutes les pistes de ski en région. Cette dernière a de plus éveillé un projet qui pourrait faire plaisir à une foule de Coaticookois, soit aménager des pistes de ski sur le mont Major.

En effet, M. Jean Davignon, président du Club Snow Snake, a profité du week-end pour sillonner le mont Major en compagnie du maire de Coaticook, M. André Langevin.

A première vue, avec un peu de "bulldogénésie", le mont aurait la capacité d'accueillir trois types de pentes: débutante, intermédiaire et expert. L'altitude est d'environ 500 pieds et a un dénivelé comparable au mont Bellevue. Le site est de plus très pittoresque et surplombe la région de Coaticook nord, permettant ainsi une excellente vue vers Compton.

Selon M. Davignon, il n'y a pas de doute qu'une telle entreprise serait couronnée de succès puisque de plus en plus de Coaticookois pratiquent ce sport. Le club "Snow Snake" compte à lui seul près de 150 membres actifs et il est persuadé qu'une entreprise locale qui présenterait des tarifs abordables ferait naître et renaitre beaucoup de skieurs.

En plus, il serait possible d'y aménager une piste de ski de fond.



M. Jean Davignon, président du club "Snow Snake", a profité du week-end pour sillonner le mont Major en compagnie du maire de Coaticook, M. André Langevin.

Bien entendu une telle entreprise pourrait coûter environ 500,000 \$.

M. André Langevin précise qu'un tel projet pourrait voir le jour seulement si d'importantes subventions viennent s'y greffer. Il faudra dans un premier temps faire des études de faisabilité et de rentabilité. S'assurer de l'appui d'organismes locaux tels "Snow Snake" et bâtir un projet afin de demander l'aide financière des gouverne-

ments. Enfin, le premier magistrat a conclu en ajoutant qu'il faudrait aussi une corporation pour gérer l'entreprise et acquérir les propriétés visées.

## Les frères Grenier investissent plus de 200,000 \$ dans Billots Sélects Mégantic

LAC-MEGANTIC (YB) — Des investissements de plus de 200,000 \$ ont été nécessaires aux frères Claude et Roch Grenier, de Lac-Mégantic, pour faire l'acquisition de Bois Torpedo Ltée, une division de la firme Torpedo.

L'objectif des frères Grenier: maintenir le moulin à scie en opération et le rentabiliser.

L'acquisition faite, une nouvelle

compagnie a vu le jour, il s'agit de Billots Sélects Mégantic Inc.

Bientôt, la jeune firme ordonnera le début de certaines activités reliées aux opérations forestières. De six à dix nouveaux emplois seront alors créés. Ces emplois s'ajoutent à la dizaine d'autres, créés plus tôt, au moulin à scie de la rue Lévis.

"Nous étions deux acheteurs lors

de la mise en vente de Bois Torpedo Ltée. L'autre acheteur voulait mettre la main sur le moulin à scie pour ensuite mettre la clé dans la porte. De notre côté, nous voulions restructurer la compagnie pour la rentabiliser", fait valoir M. Roch Grenier, un des actionnaires de Billots Sélects Mégantic Inc.

Avant de bâcler la transaction, les frères Grenier ont reçu la confirmation du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR)

que Billots Sélects Mégantic pourrait bénéficier d'une aide d'un peu plus de 45,000 \$ conditionnellement à une participation de 200,000 \$ des promoteurs.

Ainsi donc, ce sont 250,000 \$ qui ont été investis dans l'achat des infrastructures et à des fins d'amélioration du bâtiment, de la machinerie et du terrain (la cour).

Billots Sélects Mégantic Inc possède des concessions forestières en Estrie et aux Etats-Unis. Son marché est uniquement québécois.

## 45 espèces recensées par les ornithologues amateurs

SHERBROOKE (DD) — La Société de loisir ornithologique de l'Estrie et le Club des naturalistes de la vallée de la St-François ont recensé dernièrement 45 espèces d'oiseaux et 4,601 individus, dont la mésange à tête noire, la plus répandue et la plus abondamment observée cette année encore en Estrie.

Organisé à chaque année depuis 1899 à la grandeur de l'Amérique du nord et en Amérique centrale, ce recensement (appelé recensement des oiseaux de Noël) se déroule sur une période de 24 heures et regroupe au-delà de 38,000 bénévoles amateurs et ornithologues.

En Estrie, où l'opération est réalisée depuis 1955. Le recensement 1986 s'est déroulé le 27 décembre. Près de 34 personnes ont travaillé sur un territoire d'observation d'environ 400 kilomètres carrés, couvrant les municipalités de Sherbrooke, St-Elie-d'Orford, Rock Forest, Deauville, Omerville, Katesville, North-Hatley, Waterville et Lennoxville.

En outre, 17 bénévoles ont fourni le résultat de leurs observations sur les mangeoires d'oiseaux.

Vincent Létourneau, porte-parole de la Société de loisir ornithologique de l'Estrie et ornithologue amateur, a indiqué que les espèces qui se trouvent en nombre relativement élevé dans la région sont la tourterelle triste, le pic mineur, le pic chevelu, le grand pic, la mésange à tête noire, le jaseur boréal, ainsi que le roselin familial.

Les espèces plus rares en Estrie sont le grand héron, le canard noir 'X' colvert, et le pic tridactyle. D'autres espèces en nombre relativement faible ont pu être compléées, il s'agit du goéland à oeil cercle, le cardinal rouge, le roselin pourpré, le jaune, le gros-bec errant, et le moineau domestique.

M. Létourneau a souligné que deux espèces exceptionnelles ont pu être comptabilisées: Le canard chi-peau, sur la rivière Magog, ainsi que le faucon gerfaut, vu en lisière de forêt dans Ascot.

La température a certes un impact sur la présence — ou l'absence — de tel ou tel type d'oiseau dans une région donnée, a expliqué le responsable, mais il faut considérer qu'un région comme l'Estrie ne constitue finalement qu'un microcosme de l'ensemble du territoire de l'Amérique du nord.

"Cette année, l'hiver est bien parti, l'automne a été assez frais, cela peut certainement influencer certaines espèces, mais à l'échelle de l'Amérique du nord il faut tenir compte de nombreuses composantes", mentionne M. Létourneau.

"L'objectif, explique le responsable, c'est de surveiller l'évolution de la population de chacune des espèces, observer les variations, les cycles..."

Tous les résultats, fruit de l'observation de centaines d'ornithologues amateurs et professionnels à travers l'Amérique, sont acheminés à la Société Audubon, qui les publiera dans sa revue 'American Bird'.



Une piste de ski de fond dans sa cour!

Avoir une piste de ski de fond dans sa cour, ou presque, c'est le rêve des nombreux adeptes de ce sport. Par une belle journée d'hiver, le skieur n'a que quelques pas à faire pour se balader dans la nature au repos sous le tapis blanc.

## École La Source de Greenlay L'étude sur la cause de la mécontente chronique débutera dans les prochains jours

par Claude CORRIVEAU

WINDSOR - La Commission scolaire Morilac et quelques-uns de ses enseignants syndiqués semblent en être venus à une entente concernant l'étude institutionnelle à l'école primaire La Source de Greenlay. Les deux parties avaient convenu, en septembre dernier, qu'une telle étude devait être effectuée. Les raisons expliquant le retard divergent selon les uns ou les autres mais on s'entend maintenant sur tous les points.

L'étude institutionnelle doit débuter dans les prochains jours. Voilà l'unique élément confirmé par les deux parties.

Le représentant syndical des enseignants de Morilac, M. Raymond Lavertu, soutient que le retard est dû principalement à une interprétation différente de la Loi 65 concernant la divulgation d'informations à caractère nominatif. Il affirme "que l'ensemble des demandes des enseignants de l'école La Source ont fait l'objet d'une entente assez rapidement mais on devait s'assurer que l'interprétation de la Loi 65 était la même parce que les enseignants auraient pu recevoir un rapport dont la majorité des pages auraient été blanches. Mais maintenant on s'entend là-dessus".

De plus, le représentant syndical allègue qu'en septembre dernier, la Commission scolaire avait laissé planer l'idée que le rapport de la firme spécialisée devait être déposé vers le 15 janvier. "Il semble, et c'est bien, que le délai est extenué mais on ne connaît pas la date de la remise du rapport".

De son côté, le directeur général de Morilac, M. Guy Létourneau, affirme que c'est l'ensemble des éléments entourant le dépôt du rapport d'étude qui a causé ce retard. "C'est l'ensemble du protocole qui cause ce délai. Lorsqu'on entendait sur un point c'est la virgule dans la phrase suivante qui accrochait. Je ne crois pas que la diffusion d'informations nominatives du rapport ait été la principale cause du début tardif de l'enquête", de prétendre M. Létourneau. Le rapport devrait être déposé en mars ou

avril", ajoute-t-il.

Pour rappeler brièvement les faits, mentionnons qu'un conflit avait failli éclater à l'école La Source en septembre dernier. Le directeur de cette école avait, dans les mois précédents, muté certains



Guy Létourneau

enseignants. Le personnel de La Source n'avait pas pris la façon de diriger du directeur et, avec l'appui de la majorité des parents, les enseignants avaient obtenu que les professeurs frappés par les mutations soient réintégré à leur poste. En outre, le directeur de cette école a été relevé de ses fonctions pour une période temporaire afin qu'une étude institutionnelle soit effectuée. On espère ainsi pouvoir toucher la cause de la mécontente chronique qui régnait à La Source.

## Négociations en cours entre Lac-Mégantic et ses employés

par Yves BELLEFLEUR  
LAC-MEGANTIC — Depuis le 31 décembre, les 25 employés municipaux de la ville de Lac-Mégantic ainsi que les sept membres du corps policier de l'endroit sont sans contrat de travail.

Les négociations, encore toutes jeunes, se poursuivront au cours des prochains jours afin d'en arriver à des règlements satisfaisants pour chacune des parties.

Lors d'une première rencontre avec les autorités municipales, peu avant le congé de la période des Fêtes, le représentant du syndicat des policiers municipaux de Lac-Mégantic, M. Jean Girard, présentait le texte des demandes sur les plans normatif et salarial. Les principales revendications inscrites au projet de nouvelle convention, déposée par le syndicat des policiers, sont gardées sous silence.

Pour ce qui est des futures négociations avec les policiers municipaux: "c'est de bonne augu-

re", a commenté le maire Jean-Guy Cloutier. La Ville doit convoquer une prochaine rencontre pour donner sa version.

Les sept policiers de Lac-Mégantic sont regroupés au sein de la Fédération des policiers du Québec.

### Contre-offre

De leur côté, les employés municipaux, par la voix de leur représentant à la table des négociations, doivent eux aussi rencontrer à nouveau la partie patronale dans les jours à venir. Le président du syndicat des employés municipaux, M. André Boulié, avait préalablement déposé les revendications de ses membres, à la fin du mois de novembre. La Ville a fait une contre-offre un peu avant les Fêtes, que les hautes instances du syndicat étudient présentement.

Autant avec les policiers qu'avec les employés municipaux, une rencontre avec la partie patronale doit avoir lieu dans les 10 jours à venir.

## Interdiction de fumer dans les établissements publics

# Les fumeurs profiteront peut-être de quelques semaines de répit dans certains cas

SHERBROOKE (DD) — Avec l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de la loi 84 interdisant l'usage de la cigarette dans les établissements publics, les fumeurs sherbrookois auront peut-être encore quelques semaines de répit dans certains édifices où ce n'est pas déjà interdit, d'ici à ce que politiques et règlements locaux soient édictés.

A la ville de Sherbrooke, les conseillers doivent adopter, au cours des prochaines semaines, une réglementation précisant les endroits où il sera désormais interdit de fumer, en conformité avec la nouvelle loi provinciale sur la protection des non-fumeurs, a indiqué samedi le porte-parole de la ville, M. André Collard.

Celui-ci a précisé, cependant, qu'il est déjà interdit de fumer dans de nombreux endroits, tels les bibliothèques municipales et la salle du conseil. Il en va de même au Palais des sports.

La loi 84, adoptée en juin dernier, est la seule du genre au Canada. Elle proscribit la cigarette dans tous les établissements de santé et de services sociaux, sauf dans les lieux réservés au personnel et dans les aires désignées. Les salles ou comptoirs destinés à des presta-

tions de services sont également visés, de même que les ascenseurs, bibliothèques, laboratoires et salles de cours d'organismes publics.

Les fumeurs devront également réprimer leur habitude dans certains lieux publics utilisés pour les activités religieuses, sportives, judiciaires, culturelles et artistiques. Les garderies, ainsi que les salles d'attente des professionnels de la santé tombent également sous le coup de cette loi.

### Cliniques médicales

Dans les cliniques médicales, où rien n'interdisait légalement de fumer la cigarette, la nouvelle loi va donc entraîner un changement dans les habitudes des patients en salle d'attente.

A la clinique St-Vincent, par exemple, Mme Francine Poulin, ré-

ceptionniste en poste samedi, a indiqué que des affiches interdisant de fumer avaient déjà été apposées il y a quelques années sur les murs de la salle d'attente, puis retirées par la suite.

"Avec la nouvelle loi, ça va sans doute revenir et c'est très logique que ça se fasse", a déclaré la responsable.

La plupart des hôpitaux sherbrookois ont déjà des politiques à l'égard de la cigarette. C'est le cas de l'hôpital Hôtel-Dieu, où on limite l'usage du tabac à certains endroits désignés pour fumer depuis un bon moment déjà. Il est entre autres interdit de fumer dans les salles d'attente, à l'urgence, dans les entrées, ainsi que dans les chambres.

A l'hôpital d'Youville, la direction doit faire connaître dès cette semaine sa politique sur l'usage de la cigarette. A St-Vincent-de-Paul, la politique en vigueur sur le tabac a été réaffirmée depuis le 1er janvier, de telle sorte qu'il y est désormais interdit de fumer, à l'exception de certains endroits précis.

La loi sur la protection des non-fumeurs ne s'applique pas aux res-

taurants, bars, magasins et lieux de travail du secteur privé.

A Sherbrooke, le président de l'Association des restaurateurs de l'Estrie, Alain Roberge, a cependant estimé que les propriétaires pourraient éventuellement devoir créer des sections réservées au non-fumeurs dans leurs établissements.

### Caisses populaires

Du côté de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, le directeur des communications, Marcel Labonté, a expliqué que la fédération n'a pas pris position sur le sujet, ajoutant que lors du congrès provincial des Caisses populaires, en novembre, la question avait été abordée, mais sans plus.

Même si la loi ne s'applique pas aux caisses populaires, des membres ont déjà demandé que certaines institutions recommandent à leur clientèle de ne pas fumer à l'intérieur des caisses, a dit M. Labonté, et il est bien possible que la question fasse l'objet de discussions lors des assemblées générales de janvier.

## BRASSERIE

Daniel Lapointe

LUNDI — MARDI — MERCREDI (soir seulement)

Brochette de filet mignon 3<sup>95</sup>  
Brochette de filet mignon avec coquille St-Jacques 4<sup>95</sup>

### TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE

Brochette de filet mignon servie avec cuisses de grenouilles 7<sup>95</sup>  
ou coquilles St-Jacques 8<sup>95</sup>  
ou crevettes 10<sup>95</sup>  
ou langoustines 11<sup>95</sup>

16872x

BRASSERIE DANIEL LAPOINTE

968, Haut-Bois, Rock Forest (Fermé le dimanche)

Réervations: 564-1446

# VENTE DE JANVIER

## SUPER SPÉCIAUX

\* Facturation en janvier 87

Sujet à acceptation par notre service de crédit.

N.B. Applicable sur achat de 500\$ et plus. 10% comptant requis. Sans intérêt si payé le 10 mai 87.

**87 SANS INTERET\***  
TELECOULEURS, CHAINES STEREO, VIDEOS, ETC.



ATTENTION

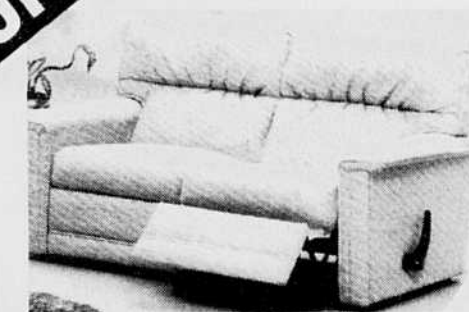
**FUTURS COUPLES**

Sur ameublement pour 3 pièces. Choix, qualité.

**SPÉCIAL DE JANVIER**



Sklar



**CREDIT DISPONIBLE**

**GILLES BOISVERT MEUBLES**

64501999999999  
JEAN CLIENT



HITACHI  
JUTAN  
PANASONIC  
TOSHIBA

TELECOULEURS

A partir de

14" **238\$** 20" **338\$**

3 ans de garantie



HUMIDAIRE  
**108\$**

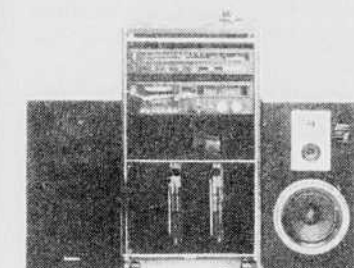


7 pi. cu.  
**298\$**



CHAISE BERCANTE sur billes

**108\$**



**PAYEZ EN**  
SUR MEUBLES, APPAREILS ELECTROMENAGERS, TELECOULEURS, CHAINES STEREO, VIDEOS, ETC.

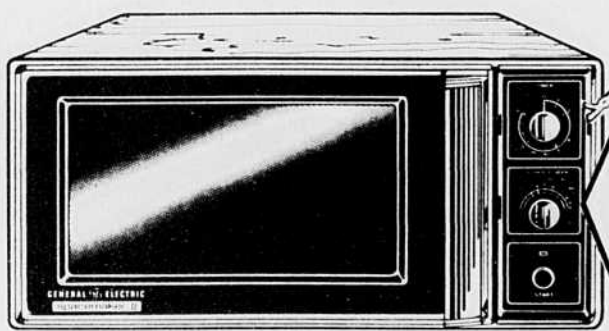
**MAI**

CHOIX DE COULEURS  
3 UNITES MURALES  
**458\$**



VENEZ PROFITER DE RABAIS SUR LA GAMME COMPLETE DES APPAREILS ELECTROMENAGERS

**GENERAL ELECTRIC**



MICRO-ONDES

A PARTIR DE

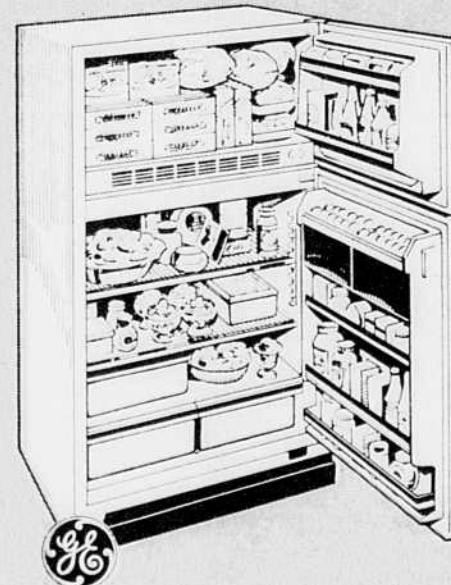
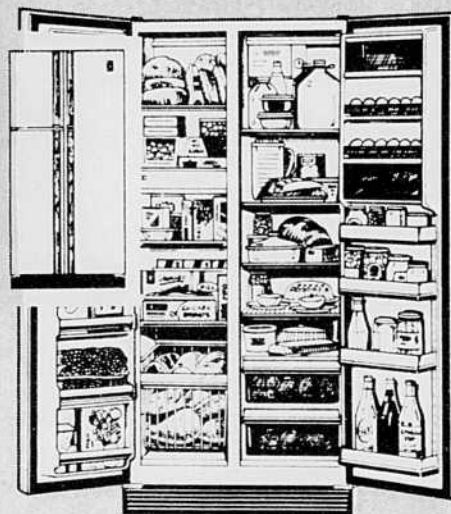
**238\$**

PRIX SPECIAUX A PARTIR DE:

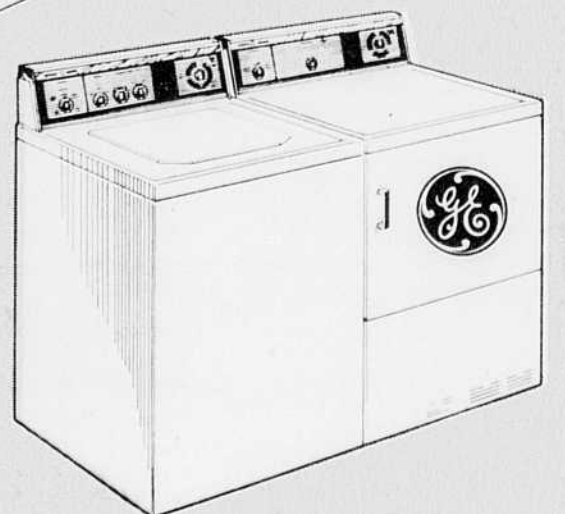
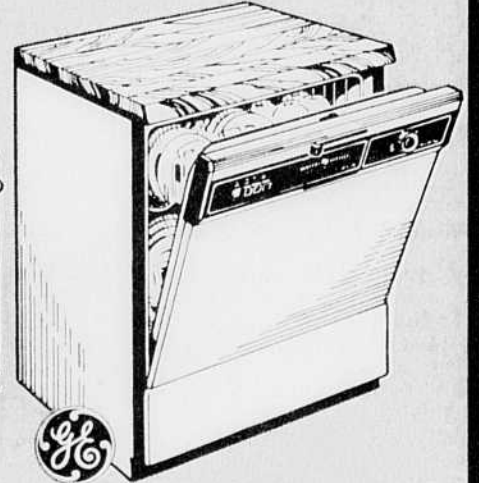
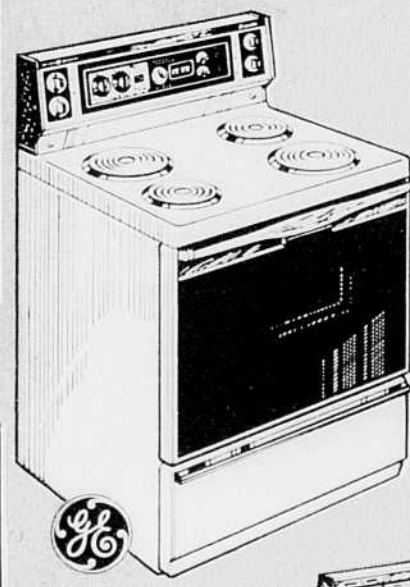
- CUISINIÈRE 30" **578\$**
- REFRIGÉRATEUR 15 pi.cu. **798\$**
- LAVE-VAISSELLE **478\$**
- ENSEMBLE LAVEUSE ET SECHEUSE **948\$**

Venez découvrir le choix, la qualité et de nombreux autres supers spéciaux.

**GENERAL ELECTRIC**



Appareils électroménagers  
**GENERAL ELECTRIC**



Photos à titre indicatif seulement.

LE GRAND MAGASIN DE MEUBLES DE LA RUE KING OUEST, QUI REpond A VOS GOUTS ET A VOTRE BUDGET  
**MISE DE COTE**  
Livraison, déballage et installation chez vous **GRATUITEMENT.**

TOUJOURS UN BON INVESTISSEMENT CHEZ

**GILLES BOISVERT MEUBLES**

563-4743

231 King ouest, Sherbrooke



**STATIONNEMENT GRATUIT EN ARRIERE DU MAGASIN**  
Membre de la Corporation des marchands de meubles du Québec.



DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Dès l'an prochain

# Drummondville pourrait avoir une 3e glace artificielle

par Henri RICHARD

**DRUMMONDVILLE** — Si l'aménagement d'une surface glacée naturelle inaugurée ce week-end au pavillon équestre Gérard-Veilleux, du Centre d'exposition et d'enchères du comté de Drummond, s'avère concluant, la municipalité pourrait élaborer davantage son projet dès l'an prochain avec l'installation d'une troisième glace artificielle à Drummondville.

C'est ce qu'a déclaré à ce sujet le directeur général de la ville de Drummondville, Jean-Jacques Paradis, avant la traditionnelle coupe du ruban d'inauguration de la patinoire intérieure, au Centre équestre Gérard-Veilleux.

Si le projet de glace artificielle est déjà envisagé, c'est qu'avec l'adoucissement des températures de nos hivers québécois, il devient de plus en plus laborieux de maintenir en bon état une surface glacée naturelle pendant une période de temps appréciable.

Déjà pour cette première expérience à Drummondville, la ville a dû retarder l'ouverture de son nouvel aréna d'une semaine à cause des températures trop clémentes qui laissaient, après chaque séance

d'arrosage, une bonne couche d'eau sur la surface glacée.

## Tapis réfrigéré

Selon M. Paradis, il en coûterait approximativement 70,000 \$ à la ville de Drummondville pour se doter d'un tapis réfrigéré permettant une glace artificielle stable du mois de novembre à avril.

Cette année, les premières installations auront coûté un peu plus de 40,000 \$. Elles consistent en bandes entourant une surface glacée de 180 pieds de long par 80 pieds de large, d'immenses filets aménagés à l'arrière de chaque extrémité de la patinoire et de deux roulettes utilisées comme salle d'habillage.

Tout ce matériel est amovible et



Jean-Jacques Paradis

laissera place au Centre équestre et ses chevaux dès le retour du printemps.

Si le directeur général de Drummondville s'est permis d'évoquer une glace artificielle avant même la première semaine d'opération de la présente expérience, c'est qu'il se dit persuadé de ne pas être en mesure de répondre à la demande.

"On dépasse déjà nos pronostics de location. Il y a plus de 30 équipes de calibre de hockey 'C' à Drummondville qui n'ont aucune heure de pratique. Une glace artificielle permettrait aussi une utilisation maximale du centre équestre", d'expliquer M. Paradis.

En consultant l'horaire de la première année de la patinoire du pavillon équestre Gérard-Veilleux, partagé entre des séances de hockey, de patinage libre et de location, on constate un programme d'activités fort ambitieux avec une possibilité d'opération tous les jours de la semaine dès 9h00 le matin jusqu'à tard en soirée.

Mais prenez bien garde, la nouvelle patinoire intérieure de Drummondville est bien loin du confort offert par les centres Marcel Dionne et Yvan Cournoyer, et si vous avez l'intention d'y aller pour observer des gradins les prouesses de vos sportifs préférés, les vêtements chauds sont de mise en raison de l'humidité qui sévit dans ce bâtiment fabriqué de tôle, sans isolation.

## Motoneige au Centre du Québec

# Des sentiers améliorés mais pas assez de neige



**DRUMMONDVILLE (HR)** — Avec des améliorations apportées aux panneaux de signalisation et à la sécurité, les 250 kilomètres de sentiers pour motoneige du Centre du Québec offrent cette année un attrait jamais égalé, qui tarde à se laisser découvrir à cause du manque de neige au sol.

Il s'agit du point névralgique de la Trans-Québec, véritable autoroute pour les motoneigistes qui traversent de long en large une bonne partie de la province. Le président de l'Association régionale des autoneigistes de Drummondville (ARDAD), Jean-Louis Laliberté, a fait état du grand effort déployé cette année par les membres du club pour améliorer l'identification des directions avec l'ajout de panneaux de signalisation réfléchissants, les traverses de ruisseau solidifiées et le balisage des pistes assurées avec de l'équipement ultra-moderne.

Malgré que ces efforts ne soient pas demeurés entièrement vains depuis le début de

cet hiver, disons que dame nature se laisse prier pour apporter sa collaboration, et seul les assidus de la motoneige se baladent sur les pistes enneigées sur un fond glacé qui rend la maîtrise du véhicule périlleuse à certains endroits.

## Lueur d'espoir

Les motoneigistes du Centre du Québec ont eu une lueur d'espoir dans la nuit de vendredi à samedi, mais la région a été relativement peu gâtée en précipitations, comparativement avec la reine des Cantons de l'Est, en recueillant à peine cinq centimètres de neige poudreuse.

Selon M. Laliberté, une seule

## Déficience intellectuelle

# Favoriser la réintégration avec la formule de la résidence 'stable'

par Maurice CLOUTIER

**VICTORIAVILLE** — Une personne vivant avec une déficience intellectuelle souffre grandement d'un déménagement imprévisible d'une famille d'accueil à l'autre. Trop souvent, la réintégration sociale tant souhaitée en prend pour son rhume.

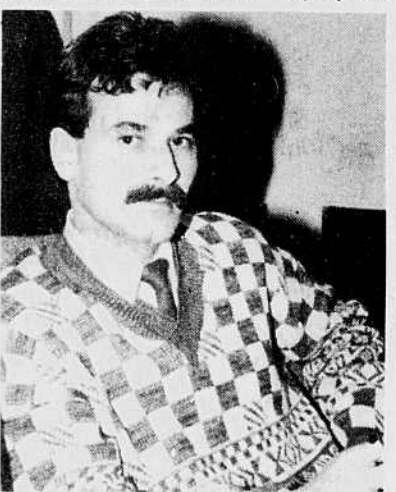
Avec les ressources d'animation, de travail et de suivi fournies aux personnes en phase de désinstitutionnalisation, l'instabilité de la famille d'accueil est considérée comme le talon d'Achille du processus de réintégration.

De là, il n'en fallait pas plus dans la région des Bois-Francs pour pousser les intervenants sociaux à concocter, dans le plus grand secret, la formule de la résidence "stable", qui a fait ses preuves au cours de la dernière année. La Tribune a eu vent de cette expérience-pilote et obtenu une première entrevue avec les principaux artisans de la formule, MM. Richard Desrochers, directeur du bureau local du Centre des services sociaux (CSS), Pierre Kirouac, responsable de zone pour la Maison Ste-Clothilde, un centre d'hébergement pour personnes déficientes, et Ghyslain Aubin, directeur des Résidences populaires Desjardins, un groupe d'aide technique dans le domaine de l'habitation dans la région 04.

Les intervenants avaient opté pour la plus grande discrétion, concernant l'acquisition d'une résidence pour quatre adultes, trois hommes et une femme, vivant avec une déficience intellectuelle. Ils vou-

laient éprouver la formule de la résidence stable et éviter les risques d'une opposition systématique au projet dans le quartier résidentiel d'Arthabaska choisi.

Contrairement à la famille d'accueil traditionnelle, les quatre personnes déficientes, âgées en moyenne de 35 ans, "sont chez elles et engagent leur personnel", expliquent



Richard Desrochers

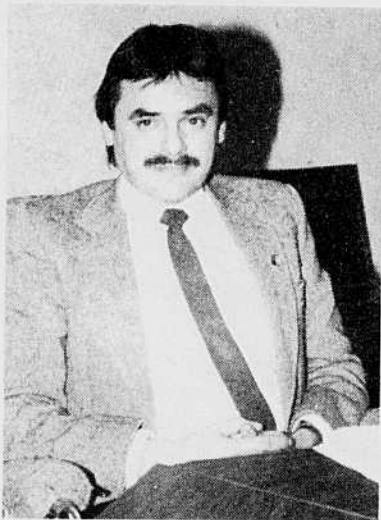
MM. Desrochers et Kirouac. Après une recherche minutieuse, un couple de Sherbrooke, dont un partenaire avait une formation en éducation spécialisée, a été embauché.

## Qualité de vie améliorée

Sur les quatre personnes du départ, trois sont toujours là. "La qualité de vie des personnes est très améliorée. Les progrès en réhabilitation sont incroyables. Et, les résultats globaux sont fantastiques", claironnent-ils. Le cas d'un individu violent en famille d'accueil traditionnel a été cité en exemple.

La vie des personnes à la résidence stable s'apparente avec celle de M. Tout-le-Monde. Après le petit déjeuner, c'est le départ pour une journée d'animation ou de travail. Dans le quartier, les quatre nouveaux voisins ont été bien acceptés, ajoutent les intervenants.

Idealement, la formule de la résidence stable devrait être développée, estime le trio. L'entrée en opération sans tambour ni trompette d'une résidence stable à Arthabaska,



Pierre Kirouac

ka, il y a an, était l'aboutissement de 18 mois de démarches. En vertu d'un programme de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), la maison, toute équipée, a été acquise par les Résidences populaires Desjardins, au coût de 84,575\$. Le CSS et la Maison Ste-Clothilde ont fourni 15,000\$. Par un contrat à long terme, la résidence est louée aux quatre adultes déficients, qui paient les frais d'opération avec leur prestation d'aide sociale.

Le trio ne prétend pas que "la résidence stable favorise des économies à l'Etat par rapport à l'institution. Mais elle favorise une meilleure réintégration".

Depuis 1981, le CSS et la Maison Ste-Clothilde ont mis sur pied un vaste programme de désinstitutionnalisation. Pas moins de 45 personnes, dont la moyenne en institution était de 15 ans, vivent maintenant dans la communauté de Victoriaville. D'ailleurs, l'objectif ultime, rappelle M. Kirouac, est la fermeture du centre d'hébergement de la Maison Ste-Clothilde, à Ste-Clothilde-de-Horton.



Ghyslain Aubin

La surveillance plus étroite de la circulation est la principale raison de cette augmentation des amendes, a soutenu M. St-Pierre. Toutefois, la Cour municipale a aussi fait sa part, pour gonfler les revenus de la Ville.

Les conducteurs n'ont qu'à bien se tenir.

## Municipalités en bref

### • Amendes: hausse de 118 % à Victoriaville

A Victoriaville, les policiers sont de plus en plus vigilants et font payer le gros prix au conducteur qui se permet la moindre incartade au volant.

Cette situation est d'ailleurs confirmée par une hausse de 118 pour cent en 1987 des prévisions de revenus de la Ville de Victoriaville au chapitre des amendes.

En effet, des revenus d'amendes de 175,000 \$ apparaissent aux prévisions budgétaires 1987, alors que seulement 80,000 \$ figuraient à ce même chapitre en 1986.

Si on recule juste un peu plus loin, les revenus d'amendes étaient estimés à 40,000 \$ en 1985. Mais ceux-ci avaient atteint 93,186 \$.

D'ailleurs, selon le maire de Victoriaville Denis St-Pierre, les élus municipaux n'ont pas surestimés les revenus d'amendes pour 1987. Il a souligné que les revenus d'amendes de l'année 1986 atteignaient déjà 122,000 \$ au 31 octobre dernier, deux mois avant la fin de l'exercice.

### • Le CSS au palais de justice?

A l'été 1987, le bureau du Centre des services sociaux (CSS) de Victoriaville pourrait déménager au dernier étage du palais de justice d'Arthabaska.

C'est du moins l'objectif du député d'Arthabaska Laurier Gardner, qui s'est élevé contre l'inutilisation du dernier étage du palais de justice il y a près d'un an.

Cet étage de 10,764 pieds carrés a servi à l'aménagement de cellules, qui sont à peu près pas utilisées depuis nombre d'années. Un espace de 5,560 pieds carrés pourrait être

aisément transformé en espace à bureaux et loué à un organisme gouvernemental.

Or, le député songe automatiquement au CSS, dont le bail dans un immeuble rue St-Jean-Baptiste à Victoriaville viendra à expiration en juillet 1987. Des économies appréciables peuvent être réalisées à moyen terme, estime-t-il.

C'est pourquoi le député Gardner entend suivre de près ce dossier, qui est entre les mains de la Société immobilière du Québec.

### • Rien de changé, même avec 500,000 \$

Gagner 500,000 \$, ça change pas le monde, espère Mme Rita Drouin-Ramsay de la rue Lafrance, à Victoriaville.

Au tirage du 26 décembre de la Provincial, cette ménagère, mère de trois enfants, a décroché le gros lot de 500,000 \$. En vérifiant tout bonnement son billet, acheté dans un commerce de Victoriaville, elle a constaté que la chance lui avait souri.

"J'ai ressenti une joie indescriptible. Je souhaite que le plus de monde possible puisse vivre un jour cette grande sensation de gagner un beau montant", raconte-t-elle.

Mme Drouin-Ramsay et son mari, M. Gilles Ramsay, menuisier, tous deux dans la quarantaine, veulent "continuer à vivre comme avant". D'ailleurs, elle était quelque peu embarrassée par les nombreux appels téléphoniques déjà reçus.

Encore à se remettre des vives émotions vécues ces derniers jours, Mme Drouin-Ramsay affirme que la famille n'a "rien planifié en ce moment pour l'utilisation des 500,000 \$". Chose certaine, une personne les conseillera.

La gagnante n'est pas une mordue des billets de loterie.

# Acton Vale: regain de vitalité économique

par Roger LAFRANCE

**ACTON VALE** — L'année 1986 à Acton Vale a surtout été marquée par un regain de vitalité dans le secteur économique.

Que ce soit dans le milieu industriel ou commercial, la dernière année a été fertile en investissements de toutes sortes. Mais s'il fallait résumer l'année en un thème, c'est celui de la prise en charge de la promotion économique qui l'emporterait.

En effet, 1986 a vu la fondation d'une corporation de développement économique et l'engagement d'un premier commissaire industriel, M. Gerald Guindon. Celui-ci est

déjà impliqué dans plusieurs dossiers dont ceux du Sommet socio-économique de la Montérégie et du motel industriel.

## SIDAC

Il faut mentionner également la formation d'une SIDAC pour le centre-ville d'Acton Vale. Celui-ci regroupe plus de 60 places d'affaires et peut déjà compter sur un budget d'opération de 22,000 \$.

Quant à la Chambre de commerce, elle est demeurée très active au cours de l'année. Sa plus grande réussite fut sans contredit le 1er Gala Valoris qui est venu couronner les entreprises les plus méritoires de la région.

## Reprise

### industrielle

Chez les industries, l'année fut celle d'une reprise certaine dans ce secteur. Acton Vale a tout d'abord accueilli une nouvelle entreprise, Chipps Plus, spécialisée dans la fabrication de croustilles et qui a créé plus d'une dizaine d'emplois.

On remarque aussi deux acquisitions d'entreprises: la vente de Salaison Acton spécialisée dans le jambon fumé et celle d'Usinage Avotex de St-Théodore d'Acton à une firme de la Californie, Butcher Boy, qui fabrique de l'équipement pour boucherie.

Du côté des investissements, on remarque

surtout Caoutchouc Acton avec un plan de modernisation de 4 millions de \$. Cette filiale de A. Lambert International a aussi hérité de la division haut-de-gamme des patins Daoust.

Chaussures M.G. a aussi annoncé un agrandissement de 4 millions de \$, ce qui fera doubler le nombre de ses employés. Enfin, Tapis Peerless a aussi investi plus d'un million pour deux nouveaux entrepôts. Soulignons aussi le projet de motel industriel, cher au nouveau maire d'Acton Vale, M. Gaston Giguère.

## Du Jamais vu

Enfin, le secteur commercial a connu une effervescence jamais vue auparavant. Plus d'une quinzaine de nouveaux commerces ont fait leur apparition en 1986, dont une succursale de la chaîne Greenberg. De même, un total de quatorze commerces ont changé de propriétaires.

Ces changements ont surtout touché le sec-

teur du centre-ville, sans doute inspirés par les travaux de Revi-Centre. Ainsi, plus de quinze commerces s'y sont ajoutés ou ont déménagé leurs pénates à l'intérieur de ce territoire.

Pour la première fois depuis la crise économique, les locaux commerciaux ou d'affaires sont de plus en plus rares. Une situation qui devrait se poursuivre en 1987, s'il faut en croire les quelques projets qui se dessinent actuellement.



(Photo La Tribune par Roger Lafrance)

Le centre-ville d'Acton Vale a connu d'importants changements en 1986 dans le secteur commercial, les hommes d'affaires étant sans doute inspirés par les travaux de Revi-Centre.

**L'événement multidisciplinaire**  
Salle Maurice O'Bready

**Les Boys**

Aidez-nous à guérir les maladies du rein

P38020-BTV

# Procureurs de la Couronne: les négociations au point mort

MONTREAL (PC) — Le différend salarial qui oppose les procureurs de la Couronne au gouvernement du Québec ne semble pas en voie de se résorber. Les négociations sont au point mort et le conseiller spécial nommé auprès du Conseil du Trésor, Me Drouin, n'avait toujours pas donné signe de vie, hier.

"Au rythme où vont les choses, on en sera encore au même point l'an prochain", a lancé, hier, au cours d'un entretien téléphonique, Me Ginette Kirouac, membre de l'exécutif de l'Association des procureurs de la Couronne du Québec. "Malgré l'extrême urgence de la

situation, le dossier n'a pas avancé d'un pouce", a-t-elle ajouté, sur un ton irrité. Si nous n'aboutissons pas à un règlement au cours des prochaines semaines, il va se passer quelque chose chez nous. Je peux vous l'assurer. Il y a une limite à la bonnasserie. Nous n'excluons rien, pas même la grève."

Depuis le mois d'août dernier, les procureurs de la Couronne ont tenu trois journées d'études, qui ont paralysé l'appareil judiciaire.

Cinq procureurs ont remis leur démission, au cours des dernières semaines, invoquant des conditions de travail déplorables et des salaires dérisoires.

Les avocats de la couronne réclament des hausses de l'ordre de 30 pour cent pour atteindre la parité salariale avec leurs homologues ontariens. Au Québec, un procureur touche \$29,700 après dix ans d'ex-

périence, tandis que son collègue de l'Ontario gagne \$41,438.

Aux dernières rondes de négociations, le gouvernement ne devait, toutefois, leur proposer que l'augmentation de 3,5 p.cen offerte à

tous les employés du secteur public.

Depuis le mois de juin, les procureurs de la Couronne refusent, pour appuyer leurs demandes, de s'occuper des causes de meurtre.

Leur association, qui regroupe 199 plaideurs, et le gouvernement ont convenu d'une entente selon laquelle ces causes allaient être confiées aux avocats de la pratique privée.

## Une sexagénaire abattue d'une balle dans la tête

MONTREAL (PC) — Le premier meurtre de l'année au Québec serait le fruit d'un drame passionnel. Agée de 61 ans, une femme a été abattue d'une balle dans la tête, dans la demeure du suspect détenu relativement à cette affaire, un homme de 76 ans.

Mme Jacqueline Jollette Robillard a été tuée dans la résidence de Charles Denis, présumément son

ami de coeur.

Le drame est survenu samedi après-midi, à Notre-Dame des Prairies, près de Joliette.

La femme était assise dans une chaise bercante, dans la cuisine, lorsqu'elle a reçu deux coups de feu à la tête, vraisemblablement tirés avec un fusil de calibre .16.

Les sergents-détectives Gaetan Rivest et Gaetan Bellemare de la section des homicides de la Sûreté du Québec, sont chargés de l'enquête.

# CANTEL ANNONCE SA VENTE MONUMENTALE DE JANVIER.

Achetez un téléphone cellulaire DiamondTel, comme le robuste modèle portatif M60 illustré ci-dessous, dans un Centre de Service Cintel et faites-le installer avant le 17 janvier pour obtenir GRATUITEMENT 300 minutes de temps d'antenne! (100 minutes par mois en janvier, février et mars)\*. Entre le 18 janvier et le 31 janvier, vous recevrez 200 minutes gratuites (100 minutes en février et autant en mars)\*.

Pour de plus amples renseignements, appelez dès aujourd'hui le Centre de Service Cintel de votre localité :

G. Lebeau, 372 Sud Rue Wellington  
Sherbrooke, Québec 563-8242



\*Le temps d'antenne offert gratuitement ne comprend pas les frais d'interurbain et ne peut être reporté d'un mois à l'autre.



**LE BARON**  
La salle à manger  
**Le Chevalier**  
a préparé pour vous

**Un spécial de JANVIER**

**FILET DE BOEUF AU POIVRE**  
servi avec légumes  
**\$7.95**

servi de 17h. à 23h.  
Du lundi au vendredi

Musique tous les soirs  
avec Camille Robert

3200 King ouest,  
Sherbrooke  
**Réervations:  
567-3941**



## DES PROMESSES, TOUJOURS DES PROMESSES! EN VOICI UNE FACILE À TENIR.

Ah, ces résolutions du jour de l'an... Oubliées dès la mi-janvier! Mais l'une d'elles continue de vous tirer chaque fois que vous passez devant un miroir.

### LE NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE PLUS DE 1987.

La solution est à votre portée: assistez à la prochaine réunion des Weight Watchers qui met en vedette le nouveau Plan d'attaque plus. Si vous vous inscrivez dès aujourd'hui, vous ne paierez que la moitié du prix d'inscription et du coût de la première rencontre. Pour la moitié du prix, vous aurez droit à tout: aux délicieux menus, aux programmes alimentaires, au soutien moral et même au nouveau programme d'exercices facultatif. Le nouveau Plan d'attaque plus de 1987. À moitié prix, pour que vous puissiez maigrir et tenir la promesse importante que vous vous étiez faite. Dépêchez-vous! Vous vous sentirez mieux dans votre peau et vous serez plus belle, mais cette offre de lancement à moitié prix est offerte jusqu'au 31 janvier seulement.

*Weight Watchers*

Téléphonez dès aujourd'hui au:

**563-6197**

Weight Watchers et Plan d'attaque plus sont des marques de commerce déposées de Weight Watchers International Inc. ©1987 Weight Watchers International Inc.

\*11\$, épargnez 11\$. Offre valable dans les régions participantes seulement.

# Vente d'INVENTAIRE

Nous avons terminé notre inventaire, et nous avons découvert un surplus de

## \$200,000<sup>00</sup>

de chaussures et de bottes



# Patrice Roy

Placez-vous les pieds une bonne fois...



Édifice Continental  
Centre-ville Sherbrooke

**SURPLUS! SURPLUS! SURPLUS! SURPLUS!**

**3000  
PAIRES DE  
BOTTES  
POUR  
DAMES**

Pour dames:

CONTOUR  
LAVALLÉE  
PAJAR  
BARBEAU  
COUGAR  
AIR STEP



**300 PAIRES DE  
BOTTES**

pour enfants de  
marques Savage,  
Cougar.  
Valeur jusqu'à \$50  
A partir de

**17<sup>99</sup>**

**BOTTES  
LUNARS**

A compter de **15<sup>99</sup>**

**TOUTE LA  
MARCHANDISE  
EN MAGASIN  
EST RÉDUITE**

Valeur jusqu'à \$175

RÉDUITES DE **25% à 70%**

Prix à partir de **39<sup>99</sup>**



**1000 PAIRES DE SOULIERS  
POUR DAMES**

Valeur de \$45 à \$100

RÉDUITS A UN SEUL PRIX

**\$25**

**3 paires pour \$69**

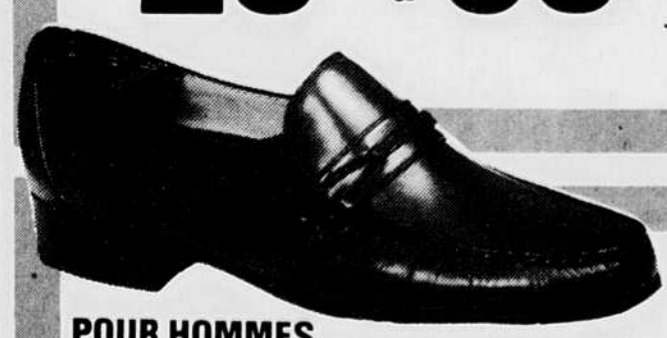


POUR HOMMES

**500 PAIRES DE  
BOTTES D'HIVER**

RÉDUITES DE

**25% à 60%**



POUR HOMMES

**1500 PAIRES DE SOULIERS**

RÉDUITES DE **20% à 60%**

Prix à compter de **29.99**

**300 SACS  
A MAIN  
RÉDUITS DE**

**50%**



**TOUS NOS  
SACS A MAIN**

**20%**

RÉDUITS DE

Les pieds... c'est important et Patrice Roy le sait bien!